

Association Amitié Brie-Bénin

Projet de l'école Houngo et de la Ferme de Tori

Mairie – place Michel Houel

77580 CRÉCY-la-CHAPELLE

Courriel : amitie.briebenin@laposte.net

Site : www.amitie-brie-benin.com



Assemblée Générale Ordinaire

Crécy-la-Chapelle

Cette année tellement peu ordinaire nous oblige à une communication virtuelle tenant lieu d'AG. Aussi, notre action ABB ayant été bien plus réduite, nous préférons donner la parole à l'association AADR, notre partenaire au Bénin. Votre avis, votre retour tiendront lieu de vote de validation.

- 1- Rapport moral et financier AADR - Bénin**
- 2- Rapport moral et financier ABB**
- 3- Projets ABB**
- 4- Appel des cotisations**

1 - AADR – rapport moral et financier

AADR – rapport moral

Comment commencer ce rapport sans faire un clin d'œil à notre Cher Parfait qui nous a subitement quittés le 1^{er} Janvier 2021. Nous avons commencé notre nouvelle année civile avec cette terrible nouvelle. Ceci d'autant plus que depuis deux bonnes années, Parfait s'est vraiment joint à nous au niveau de l'équipe de gestion de la ferme de Tori. Intéressé par tout ce qui s'y fait, il s'était pleinement impliqué et par sa présence et sa disponibilité nous apportait beaucoup. Il était vraiment l'associé de François en tout à Tori. Sa perspicacité et sa détermination nous ont conduits à nous organiser en coopérative pour non seulement correspondre aux normes fiscales au Bénin, mais aussi pour mieux nous organiser et nous investir. Je rappelle que nous fonctionnons désormais sur la ferme à la fois comme association (AADR) et comme Coopérative (ALOKPEDO), les deux ne correspondant en réalité qu'à une seule et même réalité, avec les mêmes membres et les mêmes activités... Le départ précipité de « tonton Parfait » constitue pour nous une vraie perte, humainement parlant, et nous ressentirons pendant longtemps encore son absence. Il nous manque.

Nos pensées vont également vers Françoise VACZLAVIK, récemment arrachée à notre affection. Nous connaissons son dévouement, son implication, son activité au sein de notre Association ABB, et plus largement, son attachement pour le Bénin. Elle avait une grande foi dans ce que nous faisons au sein de l'AADR ici. Cela s'est traduit concrètement par ses deux visites au Bénin et sur la ferme de Tori. Son soutien, son amitié et son encouragement nous manqueront longtemps. Nous continuons de prier pour le repos de son âme et redisons toute notre compassion à sa famille.

En 2020, nous n'avons rien réalisé concrètement en faveur de l'Ecole de Houngo. Mais on peut noter avec joie que depuis que nous avons aidé l'Ecole à construire le module de 3 salles de classe, dénommé « Bâtiment Michel HOUEL », d'autres générosités se manifestent. La contagion suscitée par notre action et dont nous parlions s'est poursuivie tant et si bien que courant 2020, et malgré la pandémie du Covid 19, l'Ecole de Houngo s'est vue doter de nouvelles infrastructures. Il s'agit d'un module de deux (2) classes avec mobiliers

et d'un bloc WC de deux (2) cabines. Le tout est un don d'un projet Japon-Suisse fait à l'Ecole. Nous notons donc avec joie que l'Ecole ne manque plus aujourd'hui de bloc pédagogique. Car, après le module « Michel HOUEL », il y a eu de la part de la municipalité de Tori le don d'un module de trois (3) salles de classe aussi et, en 2020, celui que nous avons évoqué tantôt. Et ceci, évidemment, à la grande satisfaction du Directeur, notre ami Marcellin et au bonheur des apprenants de cette école, de leurs parents, de toute la communauté éducative. Les difficultés actuelles de l'école restent celles de la pléthore d'effectif et du manque d'enseignants qualifiés. Et pourtant, les résultats à l'examen national sont excellents. A titre d'exemple, l'Ecole a présenté pour le CEP (Certificat d'Etudes Primaires), session de Juin 2020, en vue de l'entrée collège (6^e), vingt-sept (27) candidats. Tous ont réussi leur CEP. Donc 100% de réussite. Pour l'année scolaire 2020-2021, l'école compte un effectif global de quatre cent soixante-douze (472) écoliers, dont deux cent soixante-treize (273) garçons et cent quatre-vingt-dix-neuf (199) filles. Ils étaient cent (100) écoliers à avoir commencé le CI (Cours d'Initiation) ; c'est l'équivalent de la grande section en France. Et tous ces petits sous la conduite d'un seul enseignant...

Désormais aussi, c'est chose faite. Le projet d'électrification annoncé depuis plusieurs années a commencé à se réaliser dans notre zone. C'est l'une des nombreuses agences mises en place par le gouvernement TALON au Bénin, ABERME (Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise en Energie) qui a réalisé ce projet. Des poteaux électriques sont installés jusqu'au niveau de l'école. Il y a même un lampadaire installé juste derrière le bureau du directeur qui éclaire quelque peu la cour de l'école la nuit. En revanche, l'école n'a pas pu encore demander un branchement en propre, faute de moyens. Le Directeur a fait la démarche vis-à-vis de la hiérarchie mais pas de suite pour l'instant... Le coût du raccordement (5 ampères) est d'environ 100 000 f cfa. Et ceci permettrait d'installer ensuite des lampes électriques dans les salles, à alimenter du matériel informatique... A moyen terme, le Directeur souhaite pouvoir faire la clôture de l'établissement. Cela fait partie des conditions exigées pour que l'école puisse abriter à la longue les examens nationaux du CEP. C'est le rêve du Directeur.

En ce qui concerne la ferme de Tori, une nouvelle fois, le bilan des activités en l'an 2020 est globalement positif. Il n'y a pas eu de nouvelles activités mais nous avons grandi et le niveau d'auto-suffisance financière atteint l'année écoulée s'est confirmé. Nous nous auto-suffisons en ce qui concerne la gestion des charges ordinaires de la ferme. Il y a beaucoup de charges liées à l'élevage des pondeuses, mais c'est un choix que nous avons fait... En effet, lancée en 2019, la nouvelle activité-phare de notre ferme reste aujourd'hui l'élevage des poules pondeuses.

Nous avons démarré cet élevage en juin 2019 avec cinq cents (500) poussins achetés depuis la Belgique. Ceci a nécessité la construction d'un poulailler et des accessoires ad hoc pour conduire avec succès cette activité. Les poules avaient commencé, dès le mois de novembre, à pondre des œufs, jusqu'à atteindre la vitesse de croisière pour donner dans les quatre cents (400) par jour, soit environ treize (13) plateaux de trente (30). Le prix du plateau varie entre 1400 et 1500 f cfa, en fonction de la grosseur des œufs. Nous vendons une partie sur place à Tori et le reste à Cotonou. Pour l'écoulement, le marché existe - qui est d'ailleurs très demandeur. La demande est vraiment très forte qui va des besoins des familles pour l'alimentation jusqu'aux dames revendeuses, en passant par des propriétaires de cafétéria.

Cette première vague a pondu jusqu'en décembre 2020 et nous avons fait le choix de vendre toutes les poules entre Noël et le Nouvel An, profitant de la période des fêtes pour les écouler. Car au-delà d'un an, les sujets commencent à se fatiguer et la production baisse. Les poules mangent alors plus qu'elles ne pondent et cela n'est pas intéressant. Toutes ces poules (environ 460) ont été vendues (2000 francs cfa par poule) en partie, sur place sur la ferme aux villageois qui le désiraient, sur le marché de Tori-Gare et le reste à Cotonou (familles, amis, revendeurs...). Cette vente a permis aux uns et aux autres d'avoir de la viande pour les fêtes de fin d'année et du Nouvel An et à nous d'avoir engrangé un peu d'argent pour notre caisse.

Comme nous le signalions l'année dernière, le succès de cette nouvelle activité nous a fait envisager son extension et son développement. Et ceci d'autant plus que l'Etat béninois, via le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, avait promis de soutenir cet élevage et d'accompagner les éleveurs. Aussi avons-nous procédé à « d'importants travaux » pour agrandir le poulailler. Nous y sommes parvenus, aidés en partie par l'ABB qui nous a accompagnés avec une enveloppe de 1850 euros et par une souscription de la part de tous les membres.

Ainsi, nous avons d'abord acheté six cents (600) poussins, cette fois-ci à Pobè (dans le Sud Est du Bénin, pas loin de Porto-Novo). Il semble que ces poussins viennent en réalité du Nigéria voisin. C'était en octobre 2020. Malheureusement, dans cet élevage, nous avons connu un fort taux de mortalité. En décembre 2020, il ne nous restait qu'environ quatre cent cinquante (450) poulettes.

Nous avons ensuite acquis, à prix effectivement subventionné par l'Etat béninois, à la mi-décembre 2020, mille (1000) autres poussins, qui nous viennent aussi de la même région que leurs prédécesseurs, et sans doute aussi du Nigéria.

C'est **Cyprien**, un jeune de 25 ans environs qui s'occupe de tout l'élevage des pondeuses. Il nous est venu de la région de Pobè et semble assez motivé et dynamique pour le travail. Célibataire à son arrivée sur la ferme, il vit aujourd'hui quasiment en couple avec une jeune dame du village qu'il a rencontrée sur place et dont il s'est amouraché. Le couple semble bien fonctionner avec surtout comme avantage que celle-ci soutient grandement Cyprien dans sa tâche pour le nettoyage des poulaillers, la nourriture des poules, le ramassage et le rangement des œufs. Au fond, il nous faudra engager un deuxième ouvrier à affecter au poulailler. Mais nous ne sommes pas encore prêts à supporter l'incidence financière que cela va induire.

Notre porcherie marche assez bien. Nous avons vendu une centaine de porcs courant 2020. Comme c'est souvent le cas pour nous, nous renouvelons assez régulièrement les loges en achetant surtout de nouvelles truies et en variant la race. Notre stratégie reste la même : travailler à une mise bas nombreuse des truies, engraisser les porcins pour avoir le plus grand nombre possible de sujets adultes à vendre. Des familles en achètent pour la fête qu'occasionnent les différentes cérémonies (particulièrement les funérailles). Des bouchers en achètent aussi.

Pareillement au niveau de la lapinerie. La viande de lapin est très prisée et recherchée chez nous. Tant qu'il y a de la disponibilité, nous en vendons. Mais ici aussi, c'est surtout en fin d'année civile et à la faveur des fêtes que le maximum se vend. Des familles en achètent pour leur consommation et des restaurateurs aussi. En ce qui concerne la pisciculture, nous avons continué l'élevage des poissons-chats et des tilapias dans les quatre bassins. Mais nous privilégions les poissons-chats parce que plus rentables à la vente. Deux pêches-ventes ont eu lieu en cette année 2020, en mars et en octobre.

Nous signalons que c'est le duo **David et Aristide** qui s'occupe à la fois de la lapinerie, de la porcherie et de la pisciculture.

Au niveau des vaches, nous avons une trentaine de bêtes avec pas mal de veaux, après les ventes de l'année. Nous vendons surtout les vaches les plus âgées et les taureaux que nous ne souhaitons pas garder pour la reproduction. Nous avons dû vendre plus de sujets adultes en 2020, plus que par le passé à cause d'un souci sérieux de gale que nous avons eu du mal à traiter. Les sujets les plus atteints ont donc dû être vendus. **Ali**, le peulh, continue de s'occuper du troupeau qu'il mène paître chaque jour, entre 8h et 17h. Sa famille s'agrandit. Il est arrivé chez nous avec sa compagne et deux enfants. Ils en ont trois maintenant. Les préoccupations restent exactement les mêmes que celles qu'on avait avec Amadou dont nous n'avons d'ailleurs pas de nouvelles depuis qu'il est rentré dans son pays (le Niger). Il ne veut pas partager avec nous le lait qu'il recueille chaque jour des vaches nourrices et sa fille en âge d'être scolarisée ne va pas à l'école.

Au niveau du maraîchage, c'est **Bienvenu et Justin** qui s'en occupent principalement, aidés de temps en temps des autres ouvriers quand ils sont disponibles. Pendant toute l'année, nous avons cultivé des légumes, de la tomate, du piment... C'est Justin qui s'est occupé, par ailleurs, du moulin à maïs pour les besoins des habitants de la ferme et des environs. Il supervise également le service d'eau avec deux dames du village. Nous continuons en effet d'approvisionner en eau potable les villageois qui le souhaitent, grâce à notre château d'eau qui continue de faciliter le travail d'arrosage au jardin et de nettoyage du clapier et des loges de la porcherie.

La région de Tori est très propice pour la culture d'ananas. La terre s'y prête bien. Et comme nous avons du terrain disponible et souvent même occupé par de mauvaises herbes, François s'est proposé de l'exploiter en y plantant de l'ananas. Lancé sur un petit espace au départ, il est en arrivé à étendre progressivement cette culture sur une superficie plus ou moins considérable. Le temps de la productivité varie de 8 mois à 12 mois à partir de la plantation et en fonction des variétés. En dehors de ce que ces ananas pourront être

commercialisés en son temps, cette culture a le grand avantage d'occuper utilement une bonne partie de la superficie non exploitée de la ferme.

Une bonne nouvelle : un projet du gouvernement béninois pour l'approvisionnement en eau potable de tous les villages est arrivé jusqu'à nous. Les installations sont récemment faites et il sera possible dans un proche avenir d'avoir une adduction d'eau courante sur la ferme. Les formalités et le coût restent à déterminer mais le dispositif est déjà installé et il passe vraiment juste devant l'entrée principale de la ferme.

En revanche, en ce qui concerne le courant électrique, nous devons encore patienter quelque temps avant de pouvoir obtenir un raccordement sur la ferme. Malheureusement, en effet, l'agence dont nous avons parlé plus haut (ABERME) a limité ses travaux (implantation des poteaux électriques) à l'école de Houngo. Nous avons déjà tenu plusieurs réunions avec le Chef du Village et ses conseillers ainsi qu'avec les habitants du village pour voir comment nous organiser pour aller rencontrer les responsables de l'ABERME à Cotonou pour négocier l'extension des travaux, au-delà de l'Ecole, jusque dans le village en passant par notre ferme. Nous projetons cette démarche pour les semaines à venir. Une délégation ad hoc est déjà constituée.

Nos projets, en l'état, sont de plusieurs ordres. Les voici, en partant des plus urgents :

1. Réfectionner la paillote qui nous sert d'abri pour nos réunions sur la ferme, qui sert aussi d'abri pour les habitants de la ferme et de « salle d'étude » pour les écoliers qui viennent y faire leurs devoirs, profitant de la lumière. La toiture était en paille qui se détériore rapidement. Nous avons choisi de la recommencer en tôle cette fois-ci. Ce sera plus pérenne. Et pour cela, il faut changer la charpente et acheter des tôles.

2. Renforcer l'élevage des pondeuses. Pour cela, nous avons besoin d'aide pour la nourriture des poules, car les provendes coûtent très cher et l'investissement en la matière, avant que la ponte ne commence, est assez lourd pour nous. A titre d'exemple, voici nos besoins hebdomadaires : la tonne de provende est à 280.000 fcfa, soit 427 euros et contient 20 sacs. Actuellement, les sujets consomment 3 sacs par jour. Il nous faut ainsi 21 sacs chaque semaine, ce qui donne 294 000 fcfa la semaine. Et dès que la ponte va vraiment démarrer au niveau des 1000 sujets (elle n'a commencé qu'au niveau des 450 poules accueillies en octobre, pour le moment), la consommation peut augmenter de demi sac par semaine.

3. Construire un abri pour les vaches, ne serait-ce que provisoirement pour sécuriser le troupeau et aussi éviter que les bêtes ne causent des dégâts dans le jardin et dans les champs environnants.

4. Aider à l'électrification de l'Ecole de Houngo. Pour un branchement de 5 ampères, il faut environ 100 000 fcfa, soit 153€... En fonction des moyens, nous pourrions aider aussi à acheter du matériel pour installer des ampoules dans les salles de classe et dans le bureau du directeur.

5. Depuis plusieurs années maintenant, notre action, dans ce village de Tori, a débordé le cadre de la ferme pour rejoindre aussi les jeunes, notamment, ceux de l'Ecole Houngo. Nous avons pensé que nous pourrions aller un peu plus loin aujourd'hui. Nous avons, en effet, imaginé la possibilité d'accompagner deux (2) ou trois (3) jeunes de la région de Tori pour leur formation post primaire dans un centre de formation professionnelle et d'apprentissage de Pahou (à mi-chemin entre Cotonou et Ouidah et à une quinzaine de kilomètres de Tori). Il s'agit d'un établissement public de formation professionnelle par apprentissage à vocation industrielle et agricole, sur trois années scolaires. Il reçoit les apprenants en régime d'externat avec possibilité d'hébergement. En régime d'externat, les frais de formation sont d'environ 50 euros par année, en dehors de quelques fournitures... et d'environ 100 euros en régime d'internat, hormis les fournitures. En revanche, les places sont limitées et il faut s'y prendre à temps pour pouvoir inscrire ses candidats. La dernière rentrée, en cours, a commencé en janvier 2021. Dans un pays où tous les jeunes n'ont pas les moyens matériels et financiers de faire de longues études à l'école, dans un pays aussi où le taux de chômage des jeunes est assez élevé, le gouvernement, par des réformes dans l'éducation nationale, préconise et encourage de plus en plus des formations professionnalisantes pour permettre aux jeunes formés d'entreprendre et de s'auto-employer. Nous avons trouvé le concept et le parcours intéressants. Sans beaucoup de frais, les jeunes pourront avoir une formation professionnelle et pratique pouvant leur permettre de s'auto employer à la longue et d'entreprendre en fonction de leurs moyens. Ce sont des jeunes

de Tori que nous choisirions, aidés du Directeur Marcellin, en dialogue avec eux-mêmes et leurs parents et nous veillerons à leur suivi, en gardant des liens aussi avec leurs formateurs au Centre pour pouvoir rendre compte régulièrement de leur formation et de leur cheminement.

6. Enfin, deux jeunes étudiants en agro pastorale, **Erick et Richy** ont récemment passé trois (3) mois de stage pratique sur la ferme de Tori, sous la responsabilité pédagogique de **Blaise**, le vétérinaire. A l'issue de leur stage, ils ont exprimé leur volonté de travailler avec nous pour continuer à apprendre et mettre leur savoir à notre service. Ceci, en attendant de pouvoir se lancer eux-mêmes plus tard pour leurs propres projets. Nous nous concertons en ce moment au niveau de l'équipe de direction pour décider de la suite à donner à ces jeunes.

Nous terminons ce rapport en remerciant, une fois encore, tous les membres et sympathisants de l'Amitié Brie Bénin, ainsi que les municipalités de Crécy-la-Chapelle et de Villiers-sur-Morin de leur soutien.

Pour l'AADR, Guillaume CHOGOLOU

AADR Bilan financier

I. RECETTES

A. Solde de l'exercice antérieur

205 584 F (313.41 euros) = TOTAL 1

B. Subvention versée par ABB

1850 euros : aide à l'extension du poulailler = TOTAL 2

C. Souscription des membres de AADR

2 800 000 F (4268.57 euros) = TOTAL 3

D. Vente de vaches, porcs, de poissons et de lapins (janvier – décembre 2020)

Bœufs et vaches (13), veaux (3) : 4 200 000 f

Porcs adultes (91) : 2 600 000 f

Poissons : 1 125 000 f

473 lapins : 1 420 000 f

Soit 9 345 000 F (14 246.36 euros) = TOTAL 4

E. Vente des œufs (janvier – décembre 2020)

7 620 000 F (11 616.62 euros) = TOTAL 5

F. Vente des pondeuses (décembre 2020)

900 000 f (1372.04 euros) = TOTAL 6

G. Service d'eau :

295 000 F (449.72 euros) = TOTAL 7

H. Du moulin

290 000 F (tous frais défalqués), 442.10 euros = TOTAL 8

I. Du jardin

820 000 f (1250.08 euros) = TOTAL 9

TOTAL DES RECETTES : Total 1 + Total 2 + Total 3 + Total 4 + Total 5 + Total 6 + Total 7 + Total 8 + Total 9 =
22 275 578 f (33 958.90 euros)

II. DEPENSES :

Charges (salaires, nourritures pour les animaux, soins, déplacements, travaux divers, etc)

- Construction de poulailler + achat de 1500 poussins + plus accessoires : 1 820 100 f (2774.72 euros)
- Salaire de François (Janvier – décembre 2020) : 50 000 F X 12 = 600 000 F
- Salaire d'Ali (janvier-décembre 2020) : 30 000 F x 12 = 360 000 F
- Salaire d'Aristide : (janvier-décembre 2020) : 35 000 F x 12 = 420 000 F
- Salaire de Justin : (janvier-décembre 2020) : 35 000 F x 12 = 420 000 F
- Salaire de Blaise : (janvier-décembre 2020) : 35 000 F x 12 = 420 000 F
- Salaire de Cyprien : (janvier-décembre 2020) : 35 000 F x 12 = 420 000 F
- Salaire de David : (janvier-décembre 2020) : 35 000 F x 12 = 420 000 F
- Salaire de Bienvenu : (janvier-décembre 2020) : 35 000 F x 12 = 420 000 F
- Achat de 3 porcs (2 femelles et mâle) : 180 000 F
- Nourriture pour les porcs (drèche, tourteau de palmiste, compléments alimentaires + transport) : 1 675 000 F
- Achat d'alevins + transport : 320 000 F
- Nourriture pour les poissons (provende) 420 000 F
- Achat de lapins : 145 000 F
- Nourriture pour les lapins (provende) : 855 000 F
- Provende pour les pondeuses (janvier – décembre 2020) : 11 582 000 F
- Maintenance de l'installation des plaques solaires + matériels : 150 000 F
- Produits vétérinaires pour les soins des bêtes (vaches, cochons, lapins, volailles et poissons) : 630 000 F
- Déplacements : 550 000 F
- Sarclages : 180 000 F
- Carburant : 540 000 F
- Equipements et matériels pour le jardinage, la porcherie et la lapinerie : 220 000 F
- Achat de graines et de produits de traitement des plantes (jardin) : 345 000 F
- Maintenance et entretien de la pompe immergée pour le château d'eau : 100 000 F
- Réparation du moulin : 65 000 F
- Culture : manioc (boutures + semence), maïs pour les bêtes : 275 000 F
- Frais bancaires : 6000 F X 12 = 72 000 F

TOTAL DES DEPENSES = 23 604 100 f (35 984.22 euros)

BALANCE : 22 275 578 f (33 958.90 euros) - 23 604 100 f (35 984.22 euros) = - 1 328 521 F (2025.32 euros).

Pour l'année 2020, nos comptes ne sont pas équilibrés en recettes et en dépenses. Nous avons un gap de 1 328 521 F (2025.32 euros). Mais au fond, le bilan est positif et nous sommes vraiment auto suffisants, en ce qui concerne les charges ordinaires de la ferme. Comme on peut le constater, nous tenons une comptabilité simple : nous faisons juste la différence entre tout ce que nous avons eu (subventions, dons, recettes, avoir en compte) et les différentes charges et dépenses. Les charges sont vraiment importantes mais nécessaires en ce temps d'investissement pour étendre l'élevage des pondeuses. Il y a particulièrement les dépenses liées à la nourriture des pondeuses avant la ponte qui sont élevées. Cependant, ce qui nous satisfait et nous réjouit, et cela reste un objectif majeur de notre association, c'est que nous faisons travailler un petit monde de jeunes gens et nous sommes vraiment heureux de les aider à faire vivre leurs familles. Les amortissements et le retour sur investissement seront progressifs.

Infiniment merci à l'Association Amitié Brie Bénin de son soutien et de son appui.

2 - Rapport moral et financier ABB :

L'assemblée générale n'a pu se tenir salle Altmann, comme les autres années. Le Conseil d'administration a opté pour un vote sur des propositions.

- Rapport moral ABB : Année 2020 - Amitié Brie Bénin :

- 60 membres adhérents, un nombre en légère baisse, mais une année bien terne !
- Plus de 350 « sympathisants » (liste de diffusion)
- 2 réunions du Conseil d'administration en visioconférence
- Assemblée générale, le 6 mars, mais ensuite aucune réunion comme nous le faisons chaque année avec Guillaume Chogolou pour échanger sur les projets au Bénin.
- Participation
 - À la Foire de la St Michel (enveloppes gagnantes : dons des sympathisants). Foire écourtée au samedi pour cause d'inondation des terrains le dimanche.
 - Marché de Noël virtuel par internet (objets de l'artisanat béninois)
- Mise à jour du site internet www.amitie-brie-benin.com, toujours bénévolement par Jean-Michel Sagnes qui en assume de plus les frais.
- Des membres du bureau, des membres de l'association, des sympathisants très investis dans l'organisation des manifestations
- Subventions :
 - La commune de Crécy-la-Chapelle a donné une subvention de 600 € pour 2020
 - La commune de Villiers-sur-Morin a donné 100 €**Grand merci pour ces subventions**
- La somme de 1850 € a été adressée par ABB à AADR en 2020 pour l'extension du poulailler.

Un grand merci

- A tous ceux qui se sont investis dans les préparations, animations : Germaine, Jeannine, Mireille, Françoise, Sylvie, Christiane, Frédérique, Brigitte, Dominique ..., Patrice, Marcel, Francis, Jacques, Michel, Jean-Michel, Alain, Claude, Marc...
- A Marc Robert pour son aide logistique et son soutien financier lors de la Foire de la Saint Michel
- A la commune de Crécy-la-Chapelle et l'association AC'Magic qui nous ont aidé pour la Foire de la Saint Michel.
- Au Père Aimé, au Père Philippe Legrand, au Père Peterson qui nous soutiennent,
- Aux municipalités qui nous aident : Villiers-sur-Morin et Crécy-la-Chapelle pour les subventions qu'elles accordent à l'association
- A tous les généreux donateurs, ceux qui offrent des lots pour la Foire de la St Michel : commerçants créçois, anonymes...
- Aux maires, et particulièrement à Bernard Carouge, maire de Crécy-la-Chapelle, au Conseil Municipal de Villiers sur Morin, à nos sénateurs et députés, à tous qui n'ont jamais manqué de s'intéresser à notre action, nous ont visités à chaque manifestation.
- À Jean-Paul Vaczlavik et sa famille pour les dons qu'ils ont souhaité affecter à l'association lors des obsèques de Françoise qui restera toujours dans nos cœurs et ceux des habitants de Tori qui la connaissaient. La paillotte, lieu de convivialité pour les habitants et employés, mais aussi d'étude sous la lampe pour les enfants, portera son nom.

- Bilan financier de l'année 2020

| Amitié Brie Bénin : Actions, dons et subventions 2020 | | | | |
|--|-------------------|-----------------------------------|----------------|-----------------|
| | date | frais | reentrées | solde |
| actions | | | | |
| AG - vente | | 0 | 0 | 0 |
| Foire de la Saint Michel | 26-sept | 0 | 505 | 505 |
| marché de Noël | virtuel | 0 | 883 | 883 |
| cotisations | 60 adhérents | | 900 | 900 |
| dons | | | 1046 | 1046 |
| intérêts livret | | | 24,74 | 24,74 |
| subventions | | | | |
| Crécy-la-Chapelle | 09-avr | | 600 | 600 |
| Villiers-sur-Morin | 10-mai | | 100 | 100 |
| total recettes | | | 4058,74 | 4058,74 |
| excédent 2019 | | | | 5039,94 |
| total | | | | 9098,68 |
| dépenses | | | | |
| virement vers AADR | 19-mai | élevage de poules : poulailler | 1850 | 1 850,00 |
| frais d'assurances | | | 138,68 | 138,68 |
| frais de transfert de fonds | 19-mai | | 26,7 | 26,7 |
| achat artisanat Bénin | juillet | | | 306 |
| total dépenses | | | | 2 321,38 |
| solde | | | | 6 777,30 |
| Etat des comptes 31 -12- 2020 | 2020 | | | |
| | livret | | | 6 152,98 |
| | compte courant | | | 344,27 |
| | espèces en caisse | | | 280,05 |
| | total | | | 6777,3 |

Cotisation : le conseil d'administration propose de maintenir le montant de la cotisation individuelle à 15€.

3 - Projets pour l'année 2021

❖ Événements et manifestations prévus à ce jour

- Réunion avec Guillaume Chogolou : date à fixer pour début juillet ou début septembre
- Foire de la St Michel, les 28 et 29 septembre. **Nous recherchons des gros lots...**
- Le marché de Noël : Crécy-la-Chapelle. N'hésitez pas à faire des suggestions sur les objets que nous pourrions rapporter du Bénin.
- Un concert ... Plus d'informations ultérieurement

❖ Les projets béninois que nous soutiendrons grâce à votre aide :

- La formation professionnelle de 3 jeunes de Tori sur 3 ans, soit 660 € l'an. Le suivi sera assuré par les membres de AADR avec un engagement pour ces jeunes de travailler dans leur domaine et leur village après la formation.
- Raccordement électrique de l'école Houngo et installation de prises, éclairage dans le bureau du directeur et d'une classe qui pourra être considérée comme salle informatique, soit 320 € environ
- Aide à l'achat de la nourriture des 1500 poulettes pour les 3 dernières semaines avant qu'elles commencent la ponte, soit 1350 €
- Réalisation d'un enclos en dur pour les bovins (*maçonnerie et métal*) pour les bovins qui actuellement s'échappent trop facilement et vont abîmer les cultures des voisins et de la ferme (*les vaches béninoises ne sont pas placides... Ces bovins appartiennent à une race très énergique...et sont difficiles à canaliser*). *Devis à venir*
- Remise en état du toit de la paillote à laquelle nous souhaitons donner le nom de Françoise, soit 460 à 500 €
- Les dons lors des obsèques de Françoise ont été nombreux et un projet est à l'étude. Il s'inscrira dans les idéaux qui étaient ceux de Françoise, particulièrement la solidarité envers les familles, les jeunes, les enfants.

❖ Voyage au Bénin – prévu en novembre si la situation sanitaire le permet

Le programme de ce voyage est en préparation ; il reste beaucoup à découvrir dans ce pays et les membres d'AADR, les employés de la ferme, les enseignants de l'école Houngo attendent notre visite. Nous n'avons pu participer aux festivités des 50 ans de Guillaume Chogolou en janvier 2021, mais nous l'avons moralement soutenu et le fêterons en novembre !

Merci beaucoup à Guillaume Chogolou qui visite régulièrement l'école et la ferme, qui soutient les enseignants, et à son frère, François qui passe beaucoup de temps sur place pour mener à bien ces réalisations.

La subvention 2021 que nous avons sollicitée auprès de la municipalité de Crécy-la-Chapelle a été votée au conseil municipal du 16 mars 2021. Villiers-sur-Morin a voté et adressé une subvention de 100 €. Grand Merci !

**Pour toutes ces manifestations, nous avons besoin de vous, de bénévoles !
Venez nous rejoindre et partager ces moments en toute convivialité...**

4– Appel des cotisations pour l'année 2021 :

La cotisation individuelle reste fixée à 15 € (soit 30 € pour un couple)

Merci de vos dons et cotisations!

Et n'hésitez pas à consulter le site internet www.amitie-brie-benin.com
et la page facebook : Amitié Brie Bénin